
Renvoi aux comités des finances et de salut public, en les chargeant de présenter un projet de décret sur le mode de remplacement de l'administration provisoire des domaines nationaux, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794)

Charles Delacroix de Contaut

Citer ce document / Cite this document :

Delacroix de Contaut Charles. Renvoi aux comités des finances et de salut public, en les chargeant de présenter un projet de décret sur le mode de remplacement de l'administration provisoire des domaines nationaux, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 276;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29233_t1_0276_0000_5

Fichier pdf généré le 01/02/2023

tuor : où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? et ensuite les trois couplets ci-après furent chantés par de jeunes citoyens et de jeunes citoyennes.

Air : On compterait les diamants.

Aux pères des défenseurs de la Patrie, chanté par les citoyennes :

Pères de soldats valeureux,
Vous êtes chers à la Patrie;
Longtemps vous fûtes malheureux
Sous le joug de la tyrannie,
Par vos fils, vos fers sont brisés.
Et plus ne devez les reprendre;
Dans la Raison, ils ont puisé
Le courage de vous défendre.

Aux citoyennes; chanté par de jeunes citoyens.

Sexe du monde l'ornement,
Sexe qui nous donne la vie :
Que votre lait pour vos enfants
Soit le filtre de la Patrie;
Et lorsque vous les instruisez
Inspirez-leur l'horreur des chaînes,
A bon droit alors vous aurez
Le titre de Républicaines.

Aux élèves de la Patrie, par un citoyen vétérân.

O vous ! jeunes Républicains,
Soyez avisés de la gloire;
Et sans jamais être inhumains
Volez de victoire en victoire,
De l'homme, conservez les droits
Qu'ont sù reconquérir vos pères;
Ayez du respect pour les Loix
Et vous vivrez toujours en frères.

(Par le cⁿ GELLEZ
de la Sté popul. de Mouzon-Meuse.)

Panichot le jeune ayant prononcé un discours où il développa les principes erronés sur lesquels reposoit le système religieux du sacerdoce français et qui renfermoit des préceptes dictés par la Raison et la plus saine philosophie, les musiciens exécutèrent une symphonie après laquelle les couplets ci-après furent chantés.

Air : L'amitié vive et pure.

Abjurons les chimères
Nous en serons plus heureux,
Car, par elles nos pères
S'étoient rendus malheureux;
Nos neveux à notre exemple
Du vrai bonheur jouiront,
Il n'existera plus de temple
Que celui de la Raison.

bis

Le hochet despotique
La Montagne le brisa;
Vive la République
Qui de l'erreur nous tira
Rapprochés de la nature
Nous en respectons l'auteur
Notre hommage est bien plus pur
C'est l'élan de notre cœur.

Aux peuples esclaves

Jouets de l'imposture
Admirateurs des tyrans,

Sachez de la nature
Que nous sommes tous enfants
Et que nul n'est sur la terre
Plus grand que par ses vertus;
Si vous nous faites la guerre
C'est la suite des abus.

De la philosophie
Suivez les sages leçons;
Aimez votre Patrie
Les Français vous chériront;
Tous nous vivrons en frères
Et tous nous serons heureux,
D'un peuple exempt de chimères
Ce sont là les derniers vœux.

(Par le cⁿ GELLEZ.)

Ensuite le maire a donné lecture des loix qui a été terminée par les cris répétés de : Vive la République, qui ont été suivis par l'hymne dite des Marseillois chantée à grand cœur.

En sortant du temple le corps municipal se forma pour se rendre près l'arbre de la liberté où des titres dits ci-devant de noblesse furent brûlés. Les cris : Vive la République, Vive la Montagne, furent répétés avec enthousiasme et suivis de l'air patriotique : Ça ira, exécuté par les musiciens et dansé en rondeau par les citoyens et les citoyennes de tout âge.

P. c. c. DARIMONT.

46

Sur la proposition d'un membre [Ch. DELACROIX],

« La Convention nationale charge ses comités des finances et de salut public, réunis, de lui présenter, dans le plus bref délai, un projet de décret sur le mode de remplacement de l'administration provisoire des domaines nationaux et du ministre des contributions publiques pour la signature des ordonnances de remboursement des doubles emplois qui peuvent avoir été faits dans les paiemens des domaines nationaux, contribution patriotique et autres recouvrements des deniers publics » (1).

47

Un secrétaire donne lecture de la lettre suivante :

Théodore Beauvais, adjudant-général à l'armée d'Italie, écrit à la Convention,
« Je viens de perdre le meilleur des pères, et la République un de ses plus chauds défenseurs : la malheureuse victime de l'infâme Toulon, le vertueux Beauvais, vient de terminer des jours qu'il avoit consacrés tout entiers à sa patrie. Législateurs, je ne viens pas vous inviter à répandre avec moi des larmes sur

(1) P.V., XXXV, 60. Rapporteur : Delacroix. Décret n° 8704. Reproduit dans M.U., XXXVIII, 533. *Audit. nat.*, n° 564. Voir ci-après, P. ann. I.